



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

foires et salons

Question écrite n° 44240

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'intérêt de développer l'accueil des scolaires du salon de l'agriculture. En effet, ce salon, qui intéresse beaucoup la population de notre pays, devrait être également popularisé auprès des plus jeunes. C'est pourquoi ce rendez-vous national du monde agricole devrait permettre une vulgarisation pour une meilleure connaissance du secteur agricole parmi les plus jeunes de nos compatriotes. Des conventions de gratuité d'accès entre les organisateurs du salon et le ministère de l'éducation nationale et principalement les académies d'Île-de-France pourraient être proposées. Il lui demande donc s'il compte reprendre cette proposition.

Texte de la réponse

L'édition 2009 du Salon international de l'agriculture a confirmé son succès populaire avec une fréquentation de + 10 % par rapport à l'année dernière, soit 670 000 visiteurs. La participation de jeunes a été importante avec des visites de classes et de centres aérés venant de toute la France, dans des conditions d'accès suivantes : enfants de six à douze ans : 6 euros (au lieu de 12 euros) ; étudiants : 6 euros ; groupe d'au moins 15 personnes : 10 euros ; groupe d'au moins 50 personnes : 9 euros. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a reçu sur son stand près d'une centaine de classes et centres aérés pour participer à une animation sur le thème de l'éducation alimentaire. Le salon international de l'agriculture 2009 a été marqué par la nécessité de susciter des vocations chez les jeunes, notamment dans les secteurs de la production agricole, de l'agroalimentaire, de la forêt, du bois et du machinisme agricole, secteurs déficitaires en main-d'oeuvre. Ce fut le sens de la visite du Président de la République, puis du secrétaire d'État à l'emploi, aux côtés du ministre de l'agriculture et de la pêche lors de l'inauguration du pôle emploi-formation. Aussi, le développement de l'accueil de scolaires au salon international de l'agriculture paraît-il tout à fait pertinent. À cet effet, des conventions de gratuité d'accès entre les organisateurs du salon international de l'agriculture et le ministère de l'éducation nationale et principalement les académies d'Île-de-France pourraient être examinées avec les organisations du salon, le groupe Comexposium, à l'occasion du prochain salon international de l'agriculture.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44240

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2195

Réponse publiée le : 14 avril 2009, page 3520